

Luxembourg, le 27 novembre 2018

**OBJET : SOFT CLOSING DU COMPARTIMENT LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES DE LA SICAV CARMIGNAC PORTFOLIO**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires du compartiment Long-Short European Equities (le « Fonds ») de la SICAV de droit Luxembourgeois Carmignac Portfolio.

Depuis le début de l'année 2018, la stratégie d'investissement « Long-Short European Equities » a attiré un nombre important de souscriptions : les encours cumulés du Fonds et de Carmignac Long-Short European Equities, un fonds de commun de placement français ayant la même stratégie d'investissement que le Fonds, s'élèvent aujourd'hui à plus de 1 200 millions d'euros (les « Encours Cumulés »).

Afin de maintenir les Encours Cumulés à un montant en adéquation avec la stratégie d'investissement, et ainsi préserver la liquidité des actifs du Fonds, la société de gestion a décidé de mettre en place une procédure de limitation graduée des souscriptions dans le Fonds (« *soft closing* »). Cette décision permettra aux actuels actionnaires du Fonds d'ajuster leur(s) allocation(s) dans le Fonds tout en permettant de conserver un montant d'encours adapté à la gestion active et flexible des actifs du Fonds.

Ainsi, à compter du 28 novembre 2018, la société de gestion n'acceptera plus que les seules demandes de souscriptions émanant des investisseurs connus du registre des actionnaires de la SICAV et ce tant que les Encours Cumulés resteront supérieurs à 1 000 millions d'euros. Ce premier niveau de la procédure de *soft closing* n'affecte ainsi aucunement la faculté des actuels actionnaires du Fonds, à souscrire à de nouvelles parts du Fonds.

Dans le cas où les Encours Cumulés atteindraient 1 300 millions d'euros, la société de gestion mettra en place le second niveau de la procédure de *soft closing* et rejettera toutes les demandes de souscription d'un montant supérieur à 500 000 euros. Cette limite, applicable à tous les actionnaires, restera en vigueur tant que les Encours Cumulés seront supérieurs à 1 200 millions d'euros.

Dans le cadre de l'évaluation régulière de l'adéquation des encours du Fonds avec la politique de gestion et de la liquidité des actifs du Fonds, la société de gestion prendra toutes les décisions qui lui sembleront être dans l'intérêt des actionnaires et, le cas échéant, celle de modifier la procédure de *soft closing*. La société de gestion informera les actionnaires du Fonds de chaque ajustement du niveau de *soft closing* via son site internet ([www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous fournir, si vous le désirez, des renseignements complémentaires.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ces modifications, vous êtes invités à consulter le prospectus de la Société daté 14 septembre 2018, disponible sans frais au siège

social de la Société, sis au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg ainsi qu'auprès du Représentant en Suisse.

Ensuite, nous vous informons que le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts, ainsi que le dernier rapport annuel et s'il est publié le rapport semestriel subséquent, sont disponibles sans frais au siège social de la Société sis au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg ainsi qu'auprès du Représentant en Suisse.

Représentant en Suisse (Pour les investisseurs Suisses):

CACEIS (Switzerland) SA  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon

Service de paiement Suisse :  
CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon.

Carmignac Gestion Luxembourg